

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

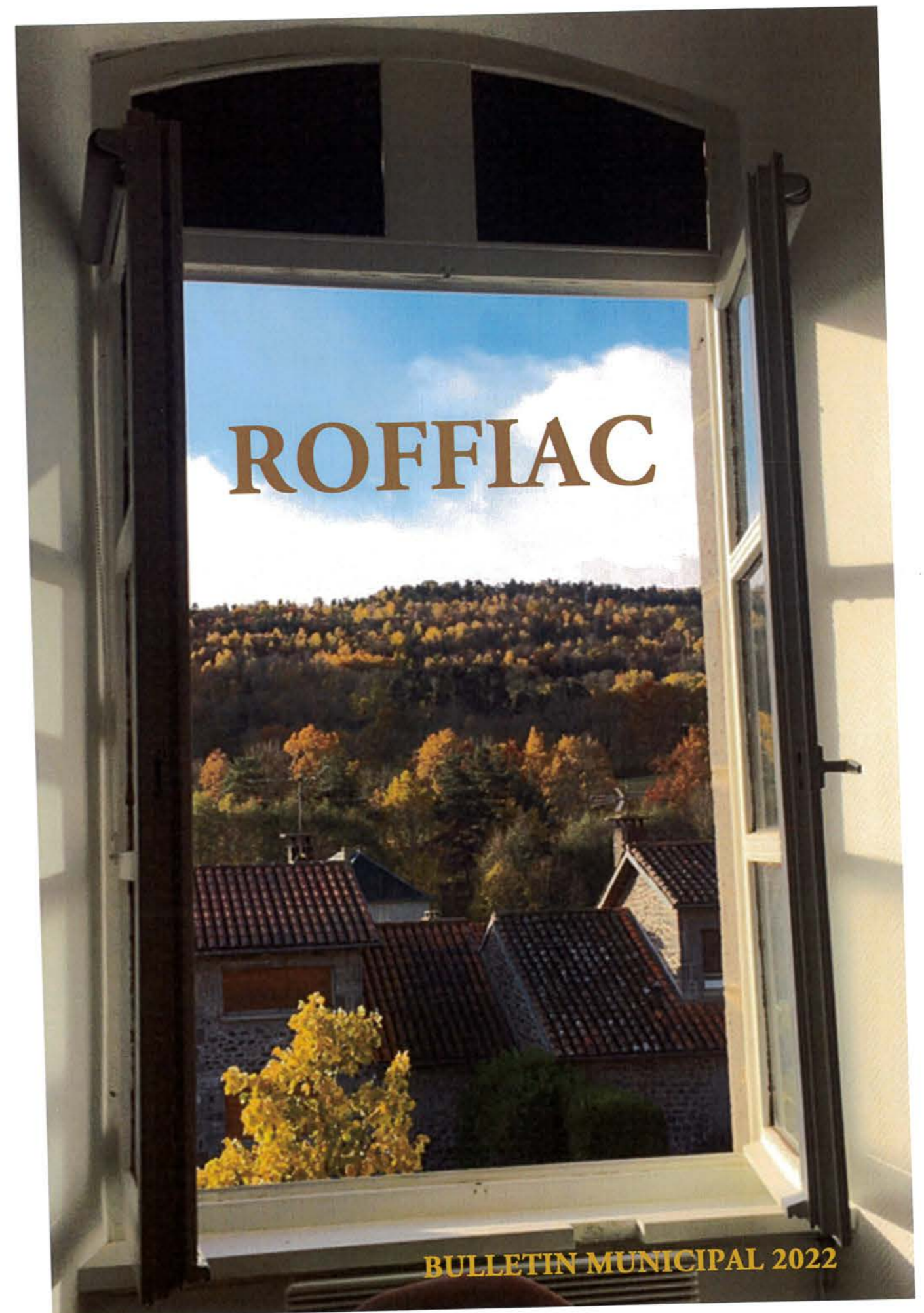
Lundi, Mardi, Jeudi & vendredi de 8h à 12h

Mardi de 14h à 17h



Téléphone : 04.71.60.00.98

Courriel : commune-roffiac@orange.fr



BULLETIN MUNICIPAL 2022

LA GRILLE DE BLANDINE LAQUET

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2		■								■
3						■				
4					■		■			
5				■						■
6			■			■				
7					■		■			
8				■				■		
9		■								■
10										

HORizontalement

- 1 D'un juste milieu... ou central
- 2 Il a son île
- 3 Donne envie ... ou besoin ; Le premier aîné
- 4 On lui doit "Le Roi d'Ys" ; Pas à vous
- 5 De bras ou de sol ; A pris un coup de goupillon
- 6 Opposés sur la rose ; Coulée hawaïenne ; Apprécié par l'esthète
- 7 Épouse de Booz ; Refuse de se mettre à table
- 8 Langue de Papouasie ; Unité énergétique ; Gros trait sur la carte
- 9 Tuiles
- 10 Tintamarresque

Verticalement

- A Adoucissant
- B Grognard
- C Voire nécessaire ; Pas à nous
- D "Higelin belge" ; Exclamation ; Termes d'exclusion
- E Aide au swing ; Obligation scout ; Cause d'implosions cathodiques ?
- F Tuile ; Règle ; Bleue, parfois
- G Caillou ; Remarque ; Le plus de la partition
- H Fut Perse ; Pas à nous
- I Alla du sein au pis ; À renouveler régulièrement
- J Vieux mercenaire

SOLUTION DU PRECEDENT BULLETIN

- 1 : Fallacieux - 2 : Oraison ; Ra - 3 : Lama ; Tin - 4 : Ite ; Aspe - 5 : Oo ; Cuti ; Oh
 6 : Tirebraise - 7 : Ere ; Eus - 8 : Uelé ; ITT - 9 : Instruit - 10 : Ève ; Ase, Lé
 A : Folioteuse - B : Aratoire - C : Lame ; Relie - D : Lia ; Ce ; EN - E : As ; Aube ; SA
 F : Construits - G : In ; Piastre - E : Té ; Tu - I : Uri ; Osé ; Il - J : Xanthe ; Oté



Lors de la cérémonie du 11 novembre, une gerbe a été déposée au monument aux morts par des enfants de la commune.

Durant le mois d'août de nombreux participants au jeu organisé par l'OMJS, ont pu résoudre des énigmes tout en se promenant dans les différentes rues du village.



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

SOMMAIRE

Mot du Maire	p. 4
Les travaux	p. 6
L'école	p. 11
Vie associative	p. 12
Tarifs	p. 17
L'eau à Roffiac	p. 18
Guillaume de Roffiac	p. 20
Etat Civil	p. 21
Mots croisés	p. 23

Mot du Maire

Chères Roffiacoises et chers Roffiacois,

Pour la deuxième année consécutive, nous n'avons pu nous retrouver pour les traditionnels vœux du maire et bien d'autres manifestations. Croyez bien que je le regrette vivement.

Je souhaite adresser un message de soutien et de réconfort à celles et ceux qui ont été touchés par la maladie ou le deuil. Je veux croire que cette nouvelle année 2022 sera porteuse d'espoir pour la lutte contre le Covid.

Malgré une période chaotique nous avons avancé sur d'importants dossiers : les travaux de l'église qui arrivent à leur fin, l'enfouissement des réseaux au lieu-dit bikini, projet qui nous tient à cœur de réaliser sur l'ensemble de la commune dans les années à venir.

2022, je le souhaite, devrait ouvrir un chemin vers un avenir plus serein pour des femmes et des hommes respectueux, solidaires ; pour des femmes et des hommes investis dans la protection de la nature et de notre environnement.

Je félicite l'équipe municipale, nos agents, le personnel rattaché aux écoles du RPI, pour leur engagement et le travail fourni. Je remercie nos commerçants, artisans, nos agriculteurs pourvoyeurs d'emplois qui contribuent à la renommée de notre commune, sans oublier nos associations sportives et culturelles qui participent à l'animation de notre village en organisant des manifestations. Malgré un contexte très difficile, ils ont su tisser et garder du lien au sein de la population, pour cela je les en remercie.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin et que cette année 2022 se déroule sous de meilleurs auspices.

Ghislaine Delrieu

Etat Civil



NAISSANCES	Le 23 mars, Rayan BROUSSE
	Le 27 avril, Timéo MICHEL
	1 juin, Jules LAPARRA
	Le 12 juillet, Augustin CHASSANG MORIN
	Le 12 juillet, Célestin CHASSANG MORIN
DECES	Le 14 février, Daniel CHAZARIN
	Le 18 mars, Marie ROLLAND veuve FABRE
	Le 24 mai, Adolphe VALIX
	Le 7 juin, Albert CHASTEL
	Le 12 juin, Lucienne GAZEL épouse CHARNAY
	Le 26 juin, René BARTHELEMY
	Le 17 juillet, Augustin CHASSANG MORIN
	Le 5 août, Alain CHAZARIN
	Le 17 septembre, Françoise TRONCHE épouse RIGLET
	Le 27 novembre, Roger François CHARNAY
	Le 2 décembre, Janine ROLLAND veuve MEYNIER
	Le 25 décembre, Jean-Louis MIALANES

Guillaume de ROFFIAC

Lors de recherches sur le Moyen-Âge et la guerre de Cent Ans, j'ai eu la surprise de découvrir un Roffiaçois que je pense inconnu de beaucoup, sinon de tous !

Guillaume de Roffiac, (dénommé par certains auteurs anciens de **Roffillac**), né à Roffiac à une date inconnue et décédé en 1364, a une origine auvergnate assurée puisqu'en 1223, un Guillaume de Roffiac rendit hommage pour son château à Robert d'Auvergne, évêque de Clermont de 1195 à 1227 (le diocèse de Saint-Flour ne sera créé qu'en juillet 1317).

Étienne Aubert, évêque de Clermont de 1340 à 1342, futur pape **Innocent VI** de 1352 à 1362, le remarqua lors de son épiscopat et, dès son accession au trône pontifical, il le nomma Recteur du Comtat Venaissin (aujourd'hui une partie de la Drôme et surtout du Vaucluse qu'il recouvre presque entièrement, entre le Rhône, la Durance et le Mont Ventoux) en 1352.

Placée directement sous l'autorité pontificale, la fonction était prestigieuse et avait trait à tout ce qui touchait au temporel et au spirituel. Le Recteur était à la tête des juridictions et administrations comtadines. Il nommait les viguiers (magistrats aux fonctions analogues à celles des prévôts de la France, exerçant des pouvoirs financiers, judiciaires, administratifs et militaires), les châtelains, les bayles (représentants du seigneur dans les villages) et les capitaines de places fortes.

Mais face aux menaces que les grandes compagnies (troupes d'aventuriers qui, financées par les princes en temps de guerre, vivaient de pillage et de rançons en temps de paix ou de trêve. Elles désolèrent la France au XIV^e siècle, sous les règnes de Jean II et de Charles V) faisaient peser sur Avignon et le Comtat, **Innocent VI** dédoublait la Rectorie et confia tous les pouvoirs militaires à **Juan Fernández de Heredia** avec le titre de « *Capitaine des Armes du Comtat Venaissin* ».

Il se voyait attribuer la responsabilité de l'ordre public et de l'organisation de la défense des États pontificaux. Son titre mettait sous ses ordres l'ensemble des garnisons comtadines et avignonaises, les sergents d'armes et leurs compagnies. Cette partition laissait pourtant sous la gouverne du Recteur la fortification des communes de son État. Ce fut à ce titre qu'en 1359, **Guillaume de Roffiac** reçut une bulle pontificale lui adjoignant de faire activer et achever les travaux sur l'ensemble des remparts des cités du Comtat.

Mais après les ravages exercés par **Arnaud de Cervole**, (un des grands capitaines de la première phase de la guerre de Cent Ans et le chef de l'une des redoutables grandes compagnies) entre 1357 et 1358, tout autour d'Avignon et la rançon qui dut lui être versée pour qu'il quitta la région, le pape nomma **Fernandez de Heredia** « *Gouverneur et Réformateur du Comtat* » le 9 mai 1361. Il avait désormais à charge tout ce qui touchait aux fortifications et aux enceintes urbaines, ainsi que leur approvisionnement en munitions.

Guillaume de Roffiac fut placé désormais sous ses ordres et lui dut obéissance. En compensation, il fut nommé évêque de Fréjus cette même année mais continua à siéger à Carpentras jusqu'en 1362.

Il décéda en septembre 1364.

Daniel BLANQUET

La narse de Nouvialle



Préserveons la narse de Nouvialle

La narse de Nouvialle est un site naturel d'intérêt européen.

Préserveons la biodiversité : une faune et une flore parmi les plus riches de la Haute-Auvergne ; des espèces rares, des espèces protégées, tels que le Courlis cendré, la Loutre, le Milan royal et bien d'autres.

Préserveons cette zone humide essentielle pour limiter le risque d'inondation.

Préserveons la Planèze : site exceptionnel et générateur d'activités économiques (activités agricoles ou artisanales, sentiers de randonnées, GR4, circuits VTT, vol montgolfière, gîtes, chambres d'hôtes ...).

Nous pouvons et devons concilier économie et environnement, emploi et biodiversité.

Information importante : Dans le cadre de l'élaboration du **PLUi**, un registre de concertation du public est à votre disposition à la mairie pour d'éventuelles remarques.

Les travaux

L'église Saint Gal

Les travaux de restauration intérieure touchent à leur fin.

Afin de permettre aux paroissiens de retrouver leur église, la messe de consécration a eu lieu le 19 mars.

L'inauguration officielle aura lieu prochainement.



Le **2 mars 1970**, adoption du projet d'alimentation en eau potable de Védernat, Liozargues, Mons et Rivet et vote du financement. Pendant l'avancement des travaux, en février 1971, le cas de l'alimentation de Prentegarde est résolu par raccordement sur le réseau en cours de réalisation.

Le **10 juillet 1973**, réception définitive des travaux d'adduction pour les villages de Liozargues, Rivet, Mons et Prentegarde, pour un coût total de 488.244,46 francs

Le **15 janvier 1974**, création d'un emploi de fontainier-régisseur, permanent à temps non complet.

En **1975**, travaux pour chauffage du château d'eau de Mons par Mr Chazarin de Roffiac.

Le **14 décembre 1975**, suppression de la régie du service des eaux ; les recettes seront encaissées par la Perception de Saint-Flour.

Le **21 juillet 1983**, lancement du projet de construction du château d'eau de Védernat.

Le **7 novembre 1985**, premier contact avec la commune de Saint-Flour pour remplacer le Syndicat des Eaux de Neuvéglise qui ne fournit plus la quantité d'eau prévue en 1969

1996, travaux d'adduction d'eau au Moulin du Blaud par l'entreprise Brun.

Le **2 juin 1999**, signature d'une nouvelle convention avec Saint-Flour pour l'alimentation en eau.

En **décembre 2002**, le Conseil municipal commence à aborder les sujets connexes du contournement et de la ressource en eau, les travaux de la route pouvant apporter des nuisances à la source de la Naute, voire à sa perte.

Le **1^{er} mai 2004**, assujettissement à la TVA du service de l'eau

Le **20 février 2006**, autorisation du forage des Sablières*, supposé remplacer, à terme, le source de la Naute.

* L'histoire de ce forage fait l'objet d'une étude particulière, disponible à la demande.

En **2007**, réfection du réseau d'eau dans le bourg

En **2011**, convention de partenariat entre le Département et la Commune pour études et essais préliminaires d'un nouveau captage d'eau potable (Le Sablières)

En **janvier 2012**, protocole d'accord entre le Département et la Commune sur les conditions de substitution et de compensation de la ressource en eau suite à la suppression de la source de la Naute. Le Département prendra en charge, pendant 15 ans, la fourniture annuelle de 17.500 m³ minimum à 20.600 m³ d'eau.

La commune de Saint-Flour devient le fournisseur unique de Roffiac en eau potable.

Daniel BLANQUET

AU FIL DE L'EAU ou L' EAU À ROFFIAC

Le lecteur trouvera ci-après un résumé des 142 délibérations du Conseil Municipal de Roffiac traitant du sujet de l'eau potable, de 1900 à 2020 à ROFFIAC.

Il faut constater que des 3 problématiques étudiées, eau, électricité et téléphone, l'eau est, chronologiquement, la dernière abordée par le Conseil Municipal : téléphone en 1902, électricité en 1909 et eau en 1938. Par contre le nombre de délibérations est beaucoup plus important. D'autre part, je n'ai tenu compte ni des délibérations traitant du budget particulier « Eau-Assainissement » ni des délibérations traitant de l'assainissement.

Le **13 février 1938**, le Conseil Municipal s'oppose à un projet d'adduction d'eau lancé par plusieurs communes de la Planèze qui risquerait de priver complètement Liozargues d'eau.

Le **19 janvier 1956**, le Maire envisage l'adduction d'eau dans tous les villages de la commune.

Le **29 juillet 1962**, le Conseil Municipal « ... adopte le principe de la réalisation d'une alimentation et distribution d'eau potable dans toute la commune... »

Le **21 mars 1963**, le schéma de distribution de l'eau est le suivant :

Le bourg et Mazerat utilisent leurs sources propres
Rivet, Liozargues et Mons sont alimentés par le Syndicat des Eaux de la Planèze
Védernat pourrait être alimenté par Saint-Flour, sinon par le Syndicat de la Planèze

En **1963**, premiers travaux d'aménage d'eau dans le bourg par l'entreprise Charrade de St Flour.

En **1964**, la commune décide de construire le château d'eau de La Naute pour alimenter le bourg.

Le **13 décembre 1968**, réception définitive des travaux d'adduction pour le bourg et Mazerat.

Le **6 octobre 1969**, signature d'une convention avec le Syndicat des Eaux de Neuvéglise pour la dérivation vers les villages de Mons, Liozargues et Rivet de 1,20 litre d'eau par seconde. La commune de Saint-Flour accepte d'en assurer le transport par ses propres conduites jusqu'aux limites de la commune.

Le **30 octobre 1969**, première tarification de l'eau*

Pour 1969 uniquement, choix d'un tarif forfaitaire fonction de l'activité :

Tarif ménager : 60 F

Cultivateurs (jusqu'à 12 vaches) + débits de boissons : 250 F

Cultivateurs (plus de 12 vaches) + coopératives : 400 F »

À partir de 1970, tarification fonction de la consommation

de 0 à 20 m³ tarif forfaitaire de 60 F

de 20 à 200 m³ 0,20 F le m³

*au-delà 1F le m³**

* L'évolution du prix de l'eau fait l'objet d'une étude à part (disponible à la demande)

Ecole de Liozargues

La réfection de la toiture de Liozargues a été réalisée.



Abribus

De nouveaux abribus financés par le conseil régional ont été installés en contrebas du village de Mons.



Enfouissement des réseaux à Bikini

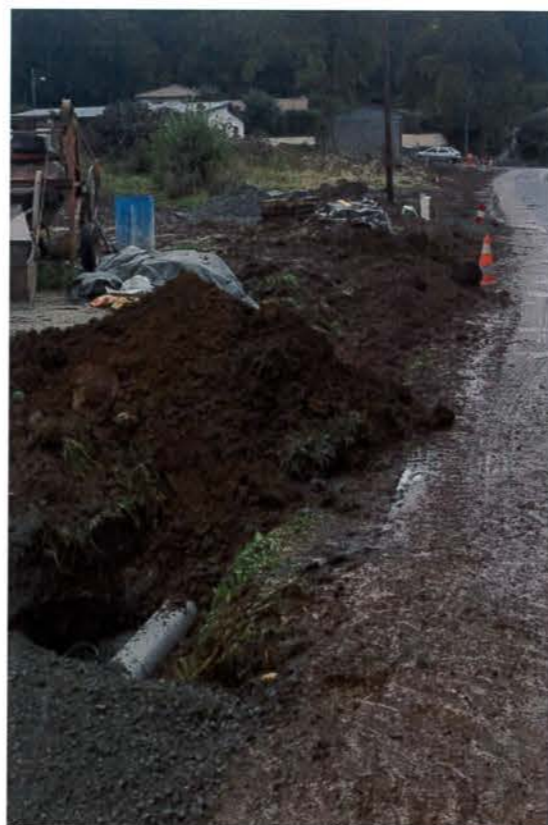
Les travaux d'enfouissement du réseau électrique basse tension et France télécom sont en cours à BIKINI, il reste le réseau de téléphonie à passer en souterrain pour réaliser ensuite la dépose des supports.

L'enrobé sera réalisé sur les tranchées à la fin du chantier et aux beaux jours.

Un nouvel éclairage public à leds est en service, nous pouvons constater son efficacité, son esthétisme et une économie certaine dans les années à venir pour notre commune.

Deux emplacements de poubelles sont également refaits afin d'harmoniser l'aspect esthétique de BIKINI. Un container à verre neuf a été mis à disposition dans le centre du village pour supprimer les containers à verres en très mauvais état, et pour éviter les dépôts sauvages au carrefour de la D926 et D216.

LIOZARGUES, MONS en seront également dotés. Les habitants de ces villages pourront ainsi mieux gérer la propreté des lieux pour le bien notre commune.



Par la suite, des travaux de voirie seront réalisés sur la traversée de BIKINI, pour permettre l'élargissement de la chaussée.



TARIFS

SALLE POLYVALENTE ET BARNUM

		Habitants de la commune	Personnes hors commune	Associations	Agents de la commune	Restaurateurs de la commune
SALLE POLYVALENTE	Location week-end	200 €	285 €	gratuit	100 €	310 €
	Location journée	100 €	135 €	gratuit	50 €	215 €
BARNUM	Location week-end	160 €	-	50 €	-	-
SALLE POLYVALENTE + BARNUM	Location week-end	360 €	470 €	-	-	-

- Caution : 300 € pour toutes ces locations
- Option ménage : 60 €
- Forfait énergie comprenant l'électricité, le chauffage et le gaz :
50 € (week-end) ou 30 € (journée) pour la période du 1^{er} octobre au 31 mars.
25 € (week-end) ou 15 € (journée) pour le reste de l'année.

SALLE DE REUNION (pour les organisateurs extérieurs) : 55 €

EAU ET ASSAINISSEMENT

Abonnement eau	60 € HT
Consommation d'eau de 1 à 200 m ³	1,50 € le m ³ HT
Consommation d'eau au-delà de 200 m ³	1,30 € le m ³ HT

Abonnement assainissement	25 € HT
Assainissement le m ³	0,85 €

CANTINE SCOLAIRE

Repas enfant	2,85 €
Repas adulte	5,85 €

Comité d'animation de Liozargues

Pour cette année encore, la fête traditionnelle du mois de juin n'a pu avoir lieu à cause de la situation sanitaire.

Plusieurs habitants du village se sont réunis durant des week-ends pour nettoyer une partie des berges du ruisseau dans la traversée du village.

Le comité va tout mettre en œuvre pour proposer une fête au printemps prochain en s'adaptant bien entendu aux règles qui seront en vigueur à ce moment-là.



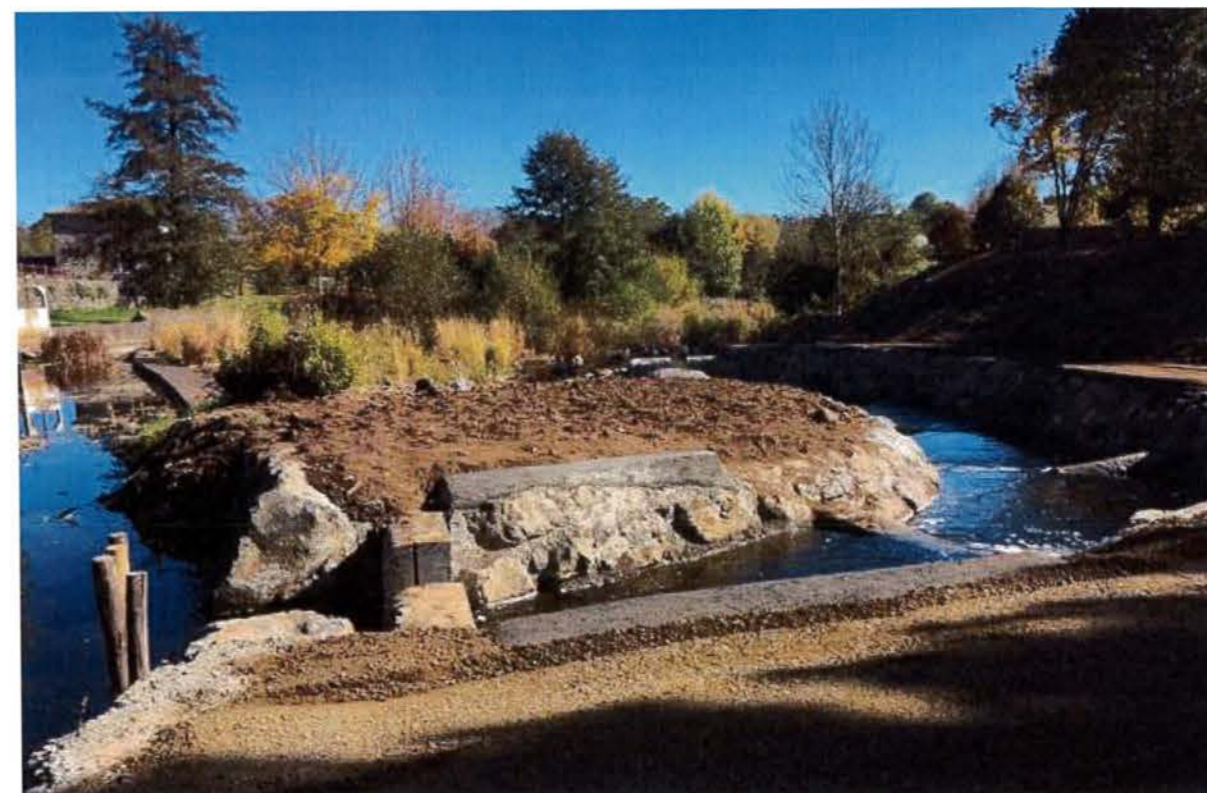
Restauration de la continuité écologique sur L'Ander

(Projet porté par Saint-Flour Communauté)

L'ensemble du cours de la rivière l'Ander a été classé au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement, ce qui implique d'assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs.



De plus, l'Ander évolue dans un contexte hydromorphologique relativement perturbé. Dans les années 80, l'Ander possédait des hauteurs de berges relativement faibles. Aujourd'hui d'importants remblais ont été réalisés en rive droite et rive gauche, ce qui a eu pour effet d'augmenter la hauteur (3 à 4 m).



Les travaux de l'Ander sont à ce jour terminés. En ce qui concerne l'engazonnement à la Naute, il sera différé au printemps 2022, vu l'avancement de la saison.

Différents petits travaux effectués



Pont à Bikini
Restauration des balustrades



Vedernat
La tête en pierre a été refaite



Recherche et réparation d'une fuite d'eau à **Bikini**



Société de chasse

Nous remercions les bénévoles qui ont participé au nettoyage d'une partie des chemins de Chantemilan.



Nous avons finalisé la mise en place d'une chambre froide dans nos locaux.



CCAS

Malheureusement comme l'année précédente, en raison du contexte sanitaire, le repas traditionnel de fin d'année n'a pu avoir lieu.

Des colis gourmands ont été distribués par les employés communaux.



Club des aînés le Lander

En raison de la crise sanitaire, le club n'a pu fonctionner comme à son habitude

- En juin 2021, un pique-nique a cependant pu être organisé au bord de l'étang de Védrines Saint Loup, dans un parc arboré très agréable ; 28 adhérents ont pu y participer. Les repas froids étaient préparés par le restaurant Planchon. L'après-midi, chacun a pu s'adonner à ses activités préférées : randonnée, pétanque, belote...



- En septembre, octobre, novembre, décembre les réunions mensuelles ont pu se dérouler normalement. Les anniversaires de l'année 2021 (80 et 90 ans) ont été fêtés. Dégustation de la bûche de Noël mais le déjeuner de Noël a dû être reporté.

- Un concours de belote était prévu le samedi 5 février mais il semblerait qu'encore une fois cette activité doive être annulée.

Actuellement 44 personnes (contre 41 en 2020) adhèrent à notre club.

De nouveaux adhérents seraient les bienvenus.

Réunion le troisième mardi du mois à partir de 14 heures à la salle des fêtes de Roffiac

Cotisation annuelle 20 euros.

L'après-midi débute par un quine (2 euros de mise pour cinq tours dont un au carton plein) suivi de jeux divers : belote, scrabble, rami, triomino... et autres activités à la demande.



Un voyage sur deux jours (20 et 21 avril) est prévu en Camargue, l'évolution de la pandémie conditionnera le maintien de ce projet.

Ecole

L'effectif est constant sur le RPI pour l'année scolaire 2021 – 2022 :

Ecole d'Andelat :

- 19 élèves en TS, PS et GS
- 21 élèves en GS et CP

Ecole de Roffiac :

- 24 élèves en CE1 et CE2
- 10 élèves en CM et CM 2

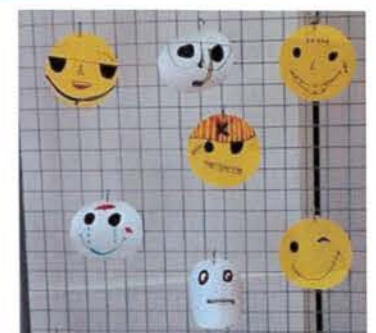
- Différents petits travaux ont été réalisés par nos agents communaux, notamment l'aménagement d'une armoire pour le matériel sportif et la confection d'un panneau d'affichage à l'extérieur.



- Repas de Noël : Les enfants ont partagé un moment gourmand et convivial. La bûche et les chants de Noël étaient de la partie.



- Exemples d'activités réalisées lors de l'accueil du mercredi matin : création de smileys, de perroquets avec les empreintes des mains.



APE

Concernant l'année 2021, l'APE a repris du service après ces quelques mois difficiles dus à l'épidémie de la COVID.

Le 24 septembre, nous avons pu faire notre assemblée générale et ainsi élire le nouveau bureau à la salle des fêtes de Roffiac autour d'un verre de l'amitié où était convié les 2 municipalités ainsi que les parents d'élèves :

Présidente d'honneur : Hélène TANAVELLE

Présidents : Aurélie VIALAT et Damien CHEVALIER

Vices présidents : Marielle DALLE et Elodie MARUCA

Secrétaires : Aurélie VIALAT et Stéphane CUQ

Secrétaires adjoints : Laure GUIBERT et Florence CERVELLO

Trésoriers : Marie ANFRAY et Fred BOIREAU

Trésoriers adjoints : Emilie FOLLIOU et Nadège ROUSSET.

Depuis ce début d'année scolaire, l'APE a déjà réalisé les photos de classe, la vente de chocolats, le traditionnel concours de belote et une première manifestation qui a rencontré un franc succès : en effet le magasin INTERSPORT nous a proposé de pouvoir faire une vente de crêpes, de café, chocolat et vin chaud devant leur magasin durant les fêtes et grâce à l'investissement de beaucoup de parents et d'anciens parents d'élèves nous avons pu tenir ce stand plusieurs jours alors encore une fois merci aux parents d'élèves ainsi qu'à l'ensemble du personnel du magasin Intersport. Nous espérons en fonction de la crise sanitaire pouvoir faire d'autres manifestations et travaillons en ce sens.

En ce qui concerne les sorties des enfants, ils ont pu se rendre au cinéma, ils ont pu assister au spectacle de Diego & Co à Ruynes-en-Margeride, des sorties ski sont prévues, d'autres sorties sont en attente en fonction de l'évolution sanitaire. En attendant ils ont dégusté dans chaque école le repas de Noël offert par la municipalité, découvrir dans leur classe les cadeaux apportés par le Père Noël et repartir avec un petit ballotin de chocolats offert par l'APE.

L'ensemble du bureau de l'APE tient à remercier les municipalités d'Andelat et Roffiac, les employés communaux, les institutrices et l'ensemble du personnel scolaire ainsi que les parents pour leur implication.



Théâtre

Après deux ans de pause, suite aux conditions sanitaires, la troupe « Les Georgettes » a repris les répétitions pour préparer deux nouvelles pièces sur le thème de la police : Réveillon au poste de Jean-Pierre Martinez et L'école anti-crime de Pascal Martin.

Voici les résumés des deux pièces de théâtre :

Réveillon au poste :

Le soir de Noël, deux inspecteurs sont de garde avec pour seule compagnie quelques naufragés du réveillon. C'est alors qu'un Ministre débarque pour rendre hommage au dévouement de la police. Evidemment, rien ne va se passer comme prévu



Affiche de la pièce « Réveillon au poste ».

L'école anti-crime :

Un inspecteur de la Police Nationale tente de former trois agents de Police à la Police Technique et Scientifique grâce à des mises en situation très performantes. Hélas un fâcheux incident, la mort accidentelle d'un stagiaire, va perturber le cours, tout en leur permettant de mettre en application leurs connaissances.

Les acteurs travaillent avec acharnement et persévérance dans la joie et la bonne humeur.

En attendant de vous retrouver lors des futures représentations, la troupe vous souhaite une très bonne année 2022.

Je termine avec une réplique du Maréchal des logis, Ludovic Cruchot, dans Le Gendarme à Saint-Tropez :

« Vous savez que le gendarme est à la nation ce que le chien de berger est au troupeau. Il faut souvent aboyer, parfois mordre, mais toujours se faire craindre. »

Annie NICOLAS